

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A destination des professionnels uniquement

Raison sociale	Thomas Apiculture S.A.S
Siège social	ZA De l'Evangile, 321 rue Bernard De La Rochefoucauld
Code postal	45450
Ville	Fay-aux-Loges
Pays	FRANCE
Téléphone	02 38 46 88 00
Fax	02 38 59 28 28
E-mail	contact@thomas-apiculture.com
Site web	www.thomas-apiculture.com

SAS au capital de 500 000 euros
Inscription au registre du commerce : Orléans B 421 117 565 - 98 B 741
SIRET : 421 117 565 00026
N° de TVA : FR-69 421 117 565
Code APE : 2830 Z

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Thomas Apiculture et son client, les deux parties les acceptant sans réserves. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

2. DESCRIPTION GENERALE DES PRODUITS

La description des produits est disponible dans le Catalogue de Thomas Apiculture et sur le site internet de Thomas Apiculture, disponible à l'adresse suivante : www.thomas-apiculture.com.

Le Client a toujours la possibilité d'appeler le numéro de téléphone mis à sa disposition par Thomas Apiculture pour obtenir des renseignements complémentaires sur les Produits présentés au 02 38 46 88 00 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 du Lundi au Vendredi.

Thomas Apiculture se réserve le droit de modifier ou changer sans avis préalable les Produits présentés dans le Catalogue et sur son site internet.

Le choix et l'achat d'un Produit sont placés sous l'unique responsabilité du Client. L'impossibilité d'utiliser le Produit acheté pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le Client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de Thomas Apiculture, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente.

Au cas où un fournisseur modifie un produit, la représentation graphique de celui-ci ne saurait engager la responsabilité du vendeur ni-même affecter la validité de la vente.

3. COMMANDE

Toute commande peut être adressée à Thomas Apiculture par écrit, téléphone, télécopie, Internet ou tout autre moyen de transmission fiable, accessible, au moins deux semaines avant la date de livraison souhaitée par le client. Tout rajout de commande sera considéré comme une nouvelle commande.

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation par Thomas Apiculture, par écrit ou par email, et encaissement du prix sur le compte de la société Thomas Apiculture.

La société Thomas Apiculture informe le client du délai de livraison indicatif dans la confirmation de commande.

Thomas Apiculture se réserve le droit de ne pas accepter de commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les informations indiquées par le client dans sa commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, Thomas Apiculture ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer le produit en résultant.

Toute commande définitive ne peut faire l'objet d'une rétractation ou d'une modification de la part du client. Le client est le seul responsable des quantités commandées, et Thomas Apiculture n'assurera aucune conséquence financière ou autre des commandes passées par le client qui se révéleraient supérieures à ses besoins.

4. DISPONIBILITÉ - TRANSPORTS - LIVRAISON

Dans le cas d'indisponibilité de produit après passation de la commande, Thomas Apiculture informera les Clients :

- par mail ou
- par courrier dans les meilleurs délais

Les Clients pourront alors demander l'annulation ou l'échange de la commande.

1/ Le délai de livraison moyen (après le paiement complet) est de 1 semaine en basse saison et de 2 à 3 semaines en haute saison et fin d'année. Les délais de livraison indiqués par Thomas Apiculture sur la confirmation des commandes ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement.

De ce fait, les retards de livraison ne peuvent donner lieu au versement d'aucune indemnité, prestation ou dommages et intérêts au profit du client.

2/ En toute hypothèse, la livraison des Produits conformément aux délais indiqués ne peut intervenir que si le Client a acquitté de façon complète le prix devant être payé pour chacun des Produits qui ont fait l'objet de la commande ainsi que les frais de transport correspondants.

L'ordre de livraison est donné par Thomas Apiculture après complet encaissement du prix de la commande.

En cas de retard de livraison par rapport à la date initialement fixée, le Client devra le signaler par écrit (courrier, télécopie, mail) à Thomas Apiculture, et ce afin d'améliorer la qualité de service et de permettre à Thomas Apiculture de procéder à une enquête auprès du transporteur.

Une enquête auprès du transporteur peut durer jusqu'à 30 jours ouvrés. Si pendant ce délai, le produit est retrouvé, il sera immédiatement ré-acheminé à l'adresse de livraison.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A destination des professionnels uniquement

En revanche, si le produit commandé n'est pas retrouvé à l'issue de ce délai de 30 jours, Thomas Apiculture procédera à ses frais à une nouvelle expédition des produits commandés par le Client.

En tout état de cause, le client ne pourra prétendre à aucune indemnité d'aucune sorte en raison des retards ou incidents de livraison, le client dégageant par avance Thomas Apiculture de toute responsabilité.

3/ **TRES IMPORTANT**
LORS DE LA RECEPTION DE VOTRE MARCHANDISE,
VERIFIEZ LE NOMBRE DE COLIS ET LEUR BON ETAT EN
PRESENCE DU TRANSPORTEUR AVANT SON DEPART ET
NOTER LES RESERVES NECESSAIRES SUR LE RECEPISSE.
EN CAS DE SINISTRE :
LE FAIRE CONSTATER PAR LE TRANSPORTEUR ;
NOTER LES RESERVES NECESSAIRES SUR LE RECEPISSE
DE LIVRAISON
CONFIRMER LES RESERVES AU TRANSPORTEUR DANS LES
3 JOURS PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

Conformément à l'article L133-3 du code de commerce : la réception des objets transportés « éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les 3 jours non compris les jours fériés qui suivent celui de cette réception, le destinataire n'a pas notifié au voiturier, par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée. »

Le client devra informer Thomas Apiculture du litige en adressant une copie de la lettre de réserves au service client à l'adresse email suivante : contact@thomas-apiculture.com.

Si vous ne suivez pas ces instructions, toute demande d'avoir ou de remplacement d'avaries ou de manquants ne pourra être prise en considération.

Toutes réclamations concernant les manquants, avaries, devront être formulées par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, adressée à la S.A.S. SNT THOMAS, dans les 2 jours de la réception de la marchandise.

En cas de livraison au siège social de Thomas Apiculture ou dans un de ses établissements, et si le client n'est pas venu prendre livraison des produits commandés dans les délais indiqués et après mise en demeure restée infructueuse pendant trente (30) jours, Thomas Apiculture pourra disposer librement des produits et la commande du client sera annulée de plein droit, Thomas Apiculture conservant par ailleurs le prix de la vente à titre de clause pénale.

5. **PRIX**

Les prix sont exprimés en euros HT et s'entendent départ usine et magasin.

Le prix indiqué sur les fiches produit ne comprend pas le transport.

Toutefois le prix du transport est consultable sur le site internet de Thomas Apiculture à l'adresse suivante : www.thomas-apiculture.com (rubrique Tarif transport, en bas de la page d'accueil).

Les prix applicables sont les prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande par Thomas Apiculture.

Pour toutes commandes passées, Thomas Apiculture se réserve le droit de modifier les prix en cas d'erreur typographique ou d'impression.

Thomas Apiculture se réserve le droit de modifier les prix catalogue sans préavis en fonction des variations monétaires, du prix des fournitures et des matières premières, et des taxes en vigueur.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA. Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage des produits et les frais de transport et de mise en service.

6. **PAIEMENT**

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par Thomas Apiculture.

Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective.

Le paiement peut s'effectuer par chèque, virement bancaire ou carte bancaire portant le sigle CB dans un environnement sécurisé SSL.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité mensuelle calculée sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la BCE à la date d'échéance et majoré de dix (10) points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de recouvrement contentieux, les sommes dues seraient majorées d'une indemnité de 15 % établie à titre de clause pénale conformément aux articles 1226 et 1152 du Code Civil.

7. **LITIGES**

Le présent contrat est soumis au droit français.

Thomas Apiculture ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits résultant des fabricants.

La responsabilité de Thomas Apiculture sera, en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur à la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable.

8. **GARANTIE**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A destination des professionnels uniquement

Les produits étant destinés à des professionnels de même spécialité que Thomas Apiculture, ou ayant des compétences spécifiques liées à l'apiculture, Thomas Apiculture ne garantit en aucun cas le choix du produit, son aptitude à remplir l'usage auquel on le destine, sa résistance et sa tenue dans le temps.

Sauf cas de durée de garantie étendue spécifiquement indiquée sur le catalogue et sur le site internet de Thomas Apiculture, celle-ci garantit les produits livrés contre tout défaut de matière, de conception et de fabrication au moment de son achat et pendant une période subséquente de douze (12) mois à compter de la livraison du produit au client.

Si au cours de la période de garantie, ledit produit s'avère être défectueux aux termes d'une utilisation et d'un service normal, suite à des défauts de matière ou de fabrication, Thomas Apiculture pourra à son choix, soit procéder à la réparation, soit au remplacement du produit conformément aux conditions expliquées ci-après.

Cette garantie se limite aux pièces défectueuses et à leur remplacement. Dans tous les cas les frais éventuels de retour, les frais de transport, de déplacement sont à la charge du client.

CONDITIONS :

1 - La garantie sera accordée uniquement sur présentation de la facture d'achat.

2 - La garantie s'applique uniquement aux cas relatifs aux défauts de matières, de conception et de fabrication. Ainsi la garantie ne couvre pas ce qui suit :

- * Les vérifications périodiques, la maintenance, le remplacement de pièces suite à une usure et à une utilisation normale.

- * Tout endommagement du produit dû à :
 - abus ou mauvaise utilisation
 - non utilisation du produit dans le but pour lequel il a été conçu ou conformément aux instructions du fabricant

- * Absence de maintenance du produit.

- * Toutes réparations, modifications effectuées par des ateliers non agréés.

- * Accidents, cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux, foudre, tempête, etc.)

- * Les matériels d'occasion.

3 - Toute réparation ou remplacement effectué aux termes de la présente garantie, ne donne pas droit à une extension ou au renouvellement du délai de garantie.

4 - La mise en jeu de la garantie doit être formulée par le client par courrier Recommandé avec Accusé de Réception. Elle ne pourra donner lieu à aucun paiement à titre de dommages et intérêts, prestations ou indemnités.

Vous pouvez contacter le service clients du lundi au vendredi inclus au 02.38.46.88.00 ou par mail à contact@thomas-apiculture.com.

9. SITE INTERNET

9.1. Hébergement

Le prestataire assurant le stockage direct et permanent du site internet de Thomas Apiculture est la société IDWEB – ZAC Port Sec Nord – rue Mickaël Faraday – 18000 BOURGES.

9.2. Propriété du site internet

Le site internet www.thomas-apiculture.com est la propriété de Thomas Apiculture en sa totalité, ainsi que l'ensemble des droits y

afférents. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demandes spécifiques.

Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et des contrats de garantie. Il est précisé que le défaut de renseignement entraîne l'impossibilité pour le client de valider sa commande et pour Thomas Apiculture de confirmer cette commande.

La société Thomas Apiculture est le seul destinataire de ces données.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le traitement des informations nominatives relatives aux clients à fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Conformément à la loi « informatique et libertés » précitée, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent, qu'il peut exercer en s'adressant au service client de Thomas Apiculture à l'adresse suivante : contact@thomas-apiculture.com

10. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Il est expressément convenu que les produits demeurent la propriété de Thomas Apiculture jusqu'au paiement intégral de leur prix de vente. Toute clause contraire est réputée non écrite.

Jusqu'à leur règlement complet et dès leur remise matérielle, les produits sont sous la garde de leur acquéreur qui doit supporter les risques qu'ils pourraient subir ou occasionner quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure, de cas fortuit, ou du fait d'un tiers.

En cas de redressement judiciaire, les commandes en cours non encore livrées ne feront l'objet d'une livraison qu'après accord de l'Administrateur provisoire. En cas de liquidation judiciaire, les commandes en cours seront automatiquement annulées sans qu'il soit besoin d'en donner avis si les produits ne sont pas encore livrés.

Si produits ont été livrés, Thomas Apiculture se réserve le droit de revendiquer les produits conformément aux dispositions des articles L624-9 et suivants du Code de commerce.

Le Client est autorisé dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement à utiliser les produits livrés : la propriété de l'objet résultant de l'utilisation restant partiellement celle de Thomas Apiculture en garantie et à concurrence des sommes restant dues par le Client. En cas de saisie ou toute autre prise de garantie l'auteur devra en informer Thomas Apiculture afin de lui permettre d'y faire opposition dans les délais.

11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION – LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français, exclusion faite de toute convention internationale.

En cas de litige, seul le Tribunal de commerce d'Orléans sera compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement accepté, même en cas de référé, de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.